

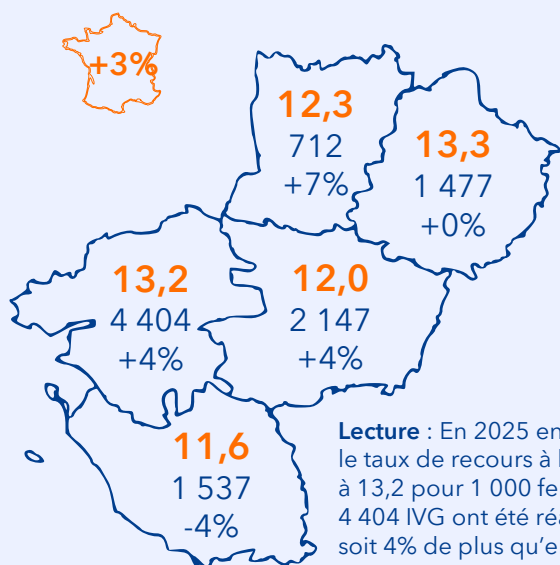
Interruptions volontaires de grossesse (IVG) en Pays de la Loire

Édition septembre 2026

Chiffres-clés

10 280 IVG réalisées en Pays de la Loire¹ en 2025

Un nombre d'interruptions volontaires de grossesse en hausse de 2% par rapport à 2024



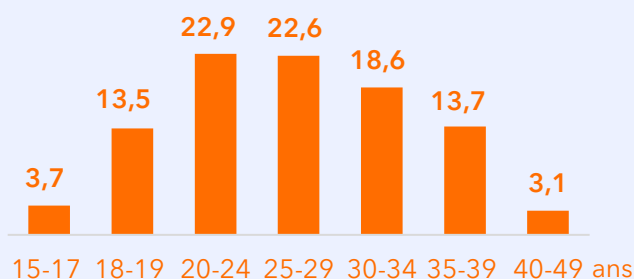
Lecture : En 2025 en Loire-Atlantique, le taux de recours à l'IVG s'élève à 13,2 pour 1 000 femmes. 4 404 IVG ont été réalisées en 2025, soit 4% de plus qu'en 2024.

12,6 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans en 2025

→ Taux le **plus faible** des régions françaises



Le taux de recours à l'IVG est le plus élevé entre 20 et 29 ans

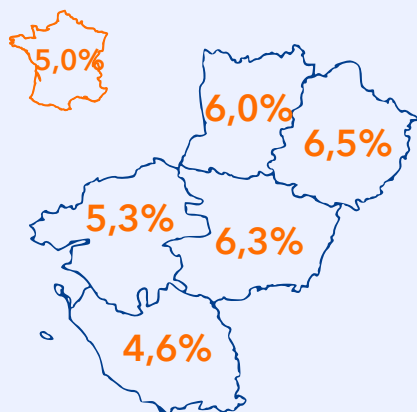


1. voir note méthodologique en page 2 | Source : SNDS (calculs Drees), exploitation ORS Pays de la Loire

5,6%

des IVG sont réalisées entre 12 et 16 SA²

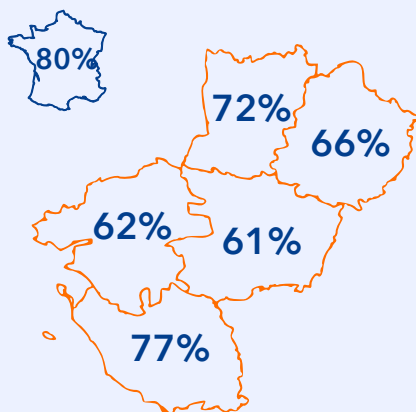
→ 6,9% en 2024



66%

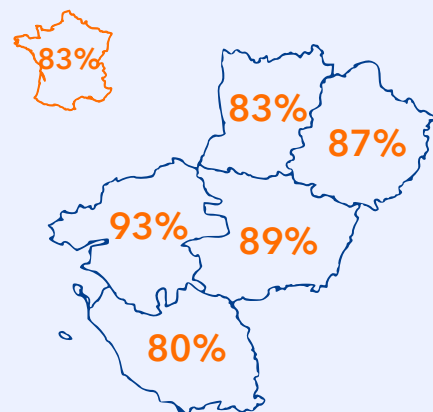
des IVG sont réalisées par voie médicamenteuse

→ 64% en 2024



89%

des IVG sont réalisées dans le département de résidence des femmes



2. IVG dites "tardives", réalisées entre 12 et 16 semaines d'aménorrhée (SA) en établissement hospitalier
Source : SNDS (calculs Drees), exploitation ORS Pays de la Loire

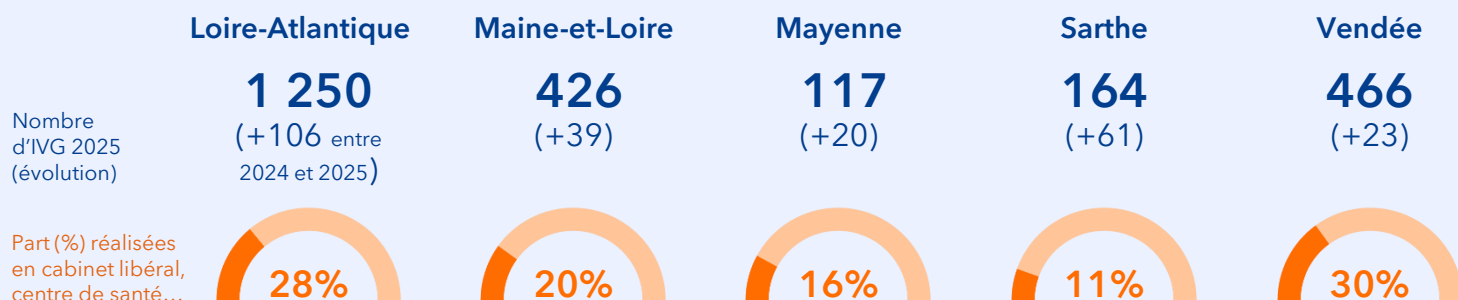
IVG en cabinet libéral, centre de santé, centre de santé sexuelle

24%

des IVG sont réalisées en **cabinet libéral** (21%¹),
centre de santé ou centre de santé sexuelle (3%) en 2025



→ 22% en 2024



1. Y compris téléconsultations
Source : SNDS (calculs Drees), exploitation ORS Pays de la Loire

IVG en cabinet libéral

71%

sont réalisées par
des **sages-femmes**



Lecture :
En 2025, 71 % des IVG réalisées en cabinet libéral dans les
Pays de la Loire ont été effectuées par des sages-femmes.
En 2025, 1 333 IVG ont été réalisées par 51 sages-femmes
de la région exerçant en cabinet libéral. Ces effectifs ont
augmenté respectivement de 156 et 9 entre 2024 et 2025.



Sages-
femmes

1 333
(+156)

Nombre de
professionnels² ayant
réalisé des IVG en 2025
(évolution par rapport à 2024)

51
(+9)



Médecins
généralistes

311
(+60)

28
(+0)



Gynécologues

239
(+38)

16
(+6)

1. Y compris téléconsultations 2. Y compris praticiens faisant uniquement de la téléconsultation | Source : SNDS (calculs Drees), exploitation ORS Pays de la Loire

Méthode : les données détaillées dans ce document concernent les IVG réalisées parmi les femmes résidant en Pays de la Loire (quel que soit le lieu d'exécution de l'IVG), à l'exception des données relatives aux IVG réalisées en cabinet libéral (qui concernent les IVG réalisées en Pays de la Loire, quel que soit l'origine géographique de la patiente). Les données départementales et régionales sont comparées à la moyenne nationale (France hexagonale). L'ensemble des données présentées ne prennent pas en compte les ré-interventions sur une même IVG dans les 2 mois suivants. Elles sont issues de la publication "**50 ans après la loi Veil, un quart des IVG sont réalisées en ville par des sages-femmes en 2025**". A. Vilain, J. Fresson, *Études et Résultats*, Drees, n° 1384, septembre 2026, 7 p.", et des données départementales disponibles sur l'espace Open Data du site internet de la Drees

Cette infographie est publiée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte pour le droit à l'avortement, 28 septembre 2026.

ORS Pays de la Loire • Tél. 02 51 86 05 60 • accueil@orspaysdelaloire.com • www.orspaysdelaloire.com •

L'ORS des Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette infographie,
sous réserve de la mention des sources.

© Icones : Vupar